

# LA MÉSAVENTURE DU CLUB PRESSE

## LE VOL D'IMAGES, C'EST QUOI ?

Quand on utilise une photo (ou l'image de quelqu'un de manière générale) sans demander l'autorisation ou encore payer l'auteur ... on appelle cela un vol d'images. Parfois, c'est involontaire et on ne pense pas que cette image soit protégée par des droits d'auteur. Et c'est la mésaventure qui est arrivée au Club Presse ! Laissez-nous tout vous expliquer ...

Tout a commencé au printemps lorsque Mme Subts a commencé à recevoir des courriers en provenance de l'AFP (Agence France-Presse) réclamant de l'argent pour une photo sous droits d'auteur que nous avons utilisée dans un article.

Notre directrice a d'abord pensé à une plaisanterie mais, suite à plusieurs relances, la réalité s'est imposée : ce n'était pas une blague. Un élève avait effectivement utilisé une image qui n'était pas libre de

droits et qui avait été prise par l'AFP. Nous avons appris à nos dépens que ce n'était pas que de simples images et que cela pouvait coûter cher !

## COMMENT ÉVITER ÇA ?

Sur Internet, étant donné que tout est accessible facilement, on a tendance à penser qu'on peut tout prendre gratuitement, mais ce n'est pas le cas. Si vous voulez utiliser des images sous droits d'auteur, il vous faudra déboursier une certaine somme.

Sinon, il existe des sites Internet qui regroupent des images libres de droits, comme Pixabay ou Pexels, qui possèdent une banque de plusieurs millions d'images.

*Tessa MABO, 5e.*

